

Dijon, le 30 avril 2010

Mesdames, Messieurs,

Ces derniers temps et à plusieurs reprises, des associations ont interpellé la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que la Conférence Permanente des Coordinations Associatives faisant état de leurs grandes difficultés notamment dans leurs relations avec les collectivités territoriales et l'État. Leurs inquiétudes allant aussi au-delà des baisses de subventions, la CRESS BOURGOGNE et la CPCA ont décidé de vous proposer de vous réunir afin de constituer les bases d'une interpellation commune. Convaincus que la voix de chacun doit être entendue et en raison du poids que vous représentez en Bourgogne (10 000 associations pour 11% de l'emploi privé), il est primordial de défendre vos valeurs.

Nous vous proposons de vous réunir le

27 mai 2010 à 10h à Autun

Foyer de Jeunes Travailleurs, rue Saint Exupéry

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point sur les relations entre les associations et les collectivités territoriales
- Quel lien social, quelle utilité sociale des associations ?
- Propositions d'interventions communes

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, merci de nous confirmer votre participation au 03 80 59 96 75. Vous pouvez également retourner le coupon-réponse ci-dessous à la CRESS BOURGOGNE par courrier (2 bis cours Fleury – 21000 DIJON) ou par fax (03 80 72 49 18).

Nous vous attendons nombreux pour débattre et avancer ensemble.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos salutations distinguées.

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
La Conférence Permanente des Coordinations Associatives

NOM : Prénom :
Structure :
Adresse/CP/Ville :
Email :